

CIKE LA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°40, Décembre 2009



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- 40^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, du 22 au 23 décembre 2009 ;
- Journée de la mangue au Mali, le 17 décembre 2009.

40^{ème} session ordinaire de l'Assemblée

Consulaire de l'APCAM, du 22 au 23 décembre 2009

La 40^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, la 8^{ème} de la mandature 2005-2010, s'est tenue du 22 au 23 décembre 2009 dans la salle de conférence de l'APCAM sous la présidence de Monsieur Bakary TOGOLA, Président de l'institution.

La session a enregistré la participation des membres de l'Assemblée consulaire, les membres associés, les Secrétaires Généraux des CRA et les cadres de l'APCAM.

Elle a été précédée de la réunion statutaire du bureau le 21 décembre 2009 à laquelle ont participé les Présidents des Chambres Régionales d'Agriculture.

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par la Représentante du Ministre de l'Agriculture. Elle a été honorée de la présence du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, également Président du Conseil Economique et Social et Culturel du Mali (CESC), du Vice-président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali, des Représentants du Ministère de l'Élevage et de la Pêche, de l'Environnement et de l'Assainissement, du Commissaire Adjoint à la Sécurité Alimentaire et des responsables des Services techniques, des projets et programmes.



Salle vue de face à la cérémonie d'ouverture

Cette cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocation de bienvenue du Président de l'APCAM et le discours d'ouverture de la représentante du Ministre de l'Agriculture.

Le Président de l'APCAM dans son mot de bienvenue a exprimé sa profonde gratitude à tous les participants de cette 40^{ème} session consulaire de l'APCAM pour avoir accepté son invitation.

Au nom de la profession Agricole, il a salué toutes les actions hautement appréciables du Président de la République et du Gouvernement qui visent à donner à l'Agriculture toute sa place dans l'économie de notre pays et cela à travers la Loi d'Orientation Agricole. Il a donné l'assurance de l'accompagnement de la profession Agricole pour la réalisation de l'ambition de Son Excellence Monsieur le Président de la République d'amener l'Agriculture malienne à une production de 10 millions de tonnes de céréales par an à l'horizon 2012.

Le Président de l'APCAM a rappelé que la présente session se tient dans un contexte marqué par le bilan des réalisations majeures de la mandature 2005-2010. Ces réalisations sont le fruit des efforts déployés par chacun des élus et à tous les niveaux, avec l'appui du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers. Il a lancé un appel pressant pour le renforcement de la cohésion entre les élus des Chambres d'Agriculture et les responsables d'Organisations Professionnelles Agricoles au niveau régional et national.

Il a annoncé que la bourse nationale aux céréales, qui se tiendra les 23 et 24 mars 2010, sera une occasion pour les producteurs de mieux valoriser leurs productions. Aussi, a-t-il signalé, que le Mali va célébrer en 2010 le cinquantième anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Pour ce faire, il a demandé à toutes les CRA de s'impliquer fortement dans la commémoration de cet événement exceptionnel pour notre pays.

Enfin, il a, au seuil du nouvel an, adressé à tous les participants ses vœux les meilleurs de bonne et heureuse année 2010.

La représentante du Ministre de l'Agriculture, dans son discours, a exprimé son agréable plaisir et son sentiment de fierté, en cette fin d'année, de présider la cérémonie d'ouverture de la 40^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, la 8^{ème} de la mandature 2005/2010 de l'équipe actuelle. Elle a rappelé que la présente session extrêmement importante dans la vie de l'institution Consulaire marque la fin prochaine d'une mandature bien remplie. Au cours de cette session, il sera question de l'examen et de l'adoption avec objectivité des points inscrits à l'ordre du jour.

Elle a souligné les grands faits de l'heure portant sur la fin d'une campagne agricole 2009/2010 placée sous de très bons auspices en termes d'excédents céréaliers, la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole, la pleine réussite de l'organisation de la 7^{ème} édition de la Journée du Paysan, la participation de la Profession aux Salons de l'Elevage à Rennes et de Claremont Ferrand, la clôture du PASAOP et le démarrage du PAPAM et du PASE II.

Elle a exprimé au Président de l'APCAM toute sa satisfaction pour le travail accompli tout le long de l'année qui s'achève et cela au vu des résultats obtenus par les différents maillons du secteur tout entier et l'excellence des rapports qu'il n'a cessés d'améliorer entre l'APCAM et son département ainsi qu'avec les autres départements en charge du secteur rural.

Pour relever les différents défis, elle a rassuré de l'appui constant du Président de la République, SE Monsieur Amadou Toumani TOURE et tout son gouvernement à travers son Projet pour le Développement Economique et Social (PDES), spécifiquement dans ses sous composantes (volets) agriculture, élevage/pêche et environnement ainsi que celui des Partenaires Techniques et Financiers.

A la reprise des travaux, la vérification des mandats a montré que le quorum était atteint et que l'Assemblée Consulaire pouvait valablement délibérer.

Les travaux de la session ont porté sur les points suivants :

1. Lecture et adoption du Procès verbal de la 39^{ème} session ;
2. Point d'exécution des recommandations de la 39^{ème} session ;
3. Examen et adoption du rapport bilan de la mandature 2005-2010 ;
4. Communications ;
5. Questions diverses.

Au cours des travaux, les élus de l'Assemblée Consulaire ont fait des observations et amendements sur le procès verbal et le point d'exécution des recommandations de la 39^{ème} session, le rapport bilan de la mandature 2005-2010. Ils ont adopté ces documents sous réserve de l'intégration des observations et amendements.

Les communications ont porté respectivement sur :

- Les modalités d'acquisition des tracteurs de la société Mali Tracteurs SA
- La Stratégie de conservation, de sélection et de diffusion des Races bovines autochtones
- Le Programme d'Amélioration du Système d'Exploitation en zone cotonnière (PASE II)
- Le Programme d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM).

Les observations faites par les élus sont :

- La faible information des producteurs sur les modalités d'acquisition de tracteurs ;
- La prise en charge des préoccupations de l'ensemble des zones de production pastorale dans la Stratégie Sélection Races bovines autochtones ;
- La nécessité d'étendre le PAPAM à l'ensemble des régions du Mali.

Au titre des questions diverses, la session a été informée entre autres de :

- Le défrichement de superficies importantes de terres par les privés, posant un problème de passage pour les animaux et l'expropriation des terres cultivables de certains producteurs;
- La nécessité de l'implication de la profession Agricole dans la préparation du projet de décret sur la transhumance au Mali.

La cérémonie de clôture de la session a été présidée par le Ministre de l'Agriculture.

De l'ensemble des questions débattues, l'Assemblée Consulaire a formulé les recommandations suivantes:

1. Prendre des dispositions pour le déblocage des ressources prévues pour le financement des activités de la Fédération Nationale des Jeunes Ruraux (FENAJR) avant la clôture du PASAOP ;
2. Actualiser les rapports bilan des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) et les transmettre à l'APCAM avant le 10 janvier 2010 en vue de la production et de la publication du rapport bilan de la mandature 2005-2010 ;
3. Mettre un accent sur l'information des producteurs sur les modalités d'acquisition de tracteurs par la Société Mali Tracteur SA ;
4. Diligenter la finalisation de la stratégie nationale assortie de programmes spéciaux pour la conservation, la sélection et la diffusion de toutes les races autochtones du Mali y compris les camelins avec une forte implication des éleveurs et de leurs organisations ;
5. Etendre le Programme d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM) à l'ensemble des régions du Mali ;
6. Assurer la sécurisation des terres des Exploitations Agricoles familiales et des petits producteurs en marge de la politique d'installation des grands privés
7. Diligenter le démarrage du processus de l'Enregistrement des Exploitations Agricoles Familiales et des Entreprises Agricoles.



Présidium à la cérémonie de clôture

Journée de la mangue au Mali, 17 décembre 2009

Le jeudi 17 décembre 2009, le Programme Compétitivité et Diversification Agricole (PCDA) a organisé la Journée de la Manguerie au Mali en collaboration avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, le Projet Initiative Intégrée pour la Croissance Economique au Mali (IICEM) et Helvetas, au Centre International de Conférence de Bamako.

Cette journée a vu la participation des organisations des producteurs, des projets/programmes, des services techniques et autres intervenants de la filière mangue.

Elle avait pour objectifs de :

- faire le bilan de la campagne mangue 2009 ;
- discuter des contraintes majeures rencontrées au cours de la campagne ;
- proposer des recommandations pour assurer un bon déroulement de la campagne 2010 en vue d'améliorer la compétitivité de la filière mangue.

La cérémonie d'ouverture de la Journée a été marquée par deux interventions : l'allocution de bienvenue du 1^{er} Vice-président de l'APCAM, M. Mahamoud Ag Hatabo et le discours d'ouverture du Chef de Cabinet du Ministère de l'Agriculture, M. Cheick Sidi Diaby.

Le récapitulatif des statistiques font ressortir une situation du volume commercialisé et du chiffre d'affaire en 2009 comme suit :

Quantités exportées :

Destinations		Quantités (tonnes)
Europe/hors UE	Bateau	2 869
	Avion	941
Afrique de l'Ouest		5 887
Total export		9 697
National		4 022
Total général		13 719

Chiffre d'affaire :

Destinations		Montant (F CFA)
Europe/hors UE	Bateau	1 645 755 943
	Avion	1 224 332 200
Afrique de l'Ouest		1 030 261 750
National		301 650 000
Total général		4 201 999 893

Sources : PCDA, Séné kunafoliblon et Projet Cadre Intégré

La Journée de la Mangue a été l'occasion pour les organisateurs d'effectuer une série de communications sur :

- **Mangue du Mali sur les marchés européens**, par M. Seyni Fofana, Spécialiste du secteur privé et de la commercialisation des filières (Unité de Coordination du PCDA). Il a porté sur le positionnement de la mangue du Mali sur les marchés Européens, les principaux défauts constatés à l'arrivage, les évolutions de prix selon les variétés et les perspectives.
- **Problème de la mouche des fruits**, par M. Oumar Diarra de l'IER et a porté essentiellement sur les principales espèces de mouche des fruits, les plantes hôtes sauvages et cultivées, les dégâts, les méthodes de lutte et les activités réalisées au Mali.
- **Accès aux produits phytosanitaires homologués**, par Dr. Amadou Diarra, Secrétaire permanent du Comité Sahélien des Pesticides. Il a porté sur les exigences requises pour l'homologation, les pesticides autorisés sur le manguier à savoir Pychlorex 400, Actar 25 WG et Success appat 0.24CB ainsi que des propositions d'activités pour faciliter leur accès par les utilisateurs.
- **Mangue transformée : Opportunités et défis**, par M. Mamadou Soufountera, Spécialiste de la transformation PCDA. Il a essentiellement porté sur les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement de la mangue séchée dans les différents maillons (production, commercialisation, etc.), les défis et les opportunités.

Les difficultés majeures observées durant la campagne 2009 sont :

- Le défaut de livraison de la chaîne de conditionnement au Plaza, pour dépôt de bilan de la société CAUSTIER, obligeant la station à utiliser prioritairement le traitement manuel des mangues.
- Le démarrage tardif de la campagne sur une période de 3 semaines par comparaison à la précédente.
- L'insuffisance de mangue de qualité exportable due aux problèmes phytosanitaires (telle la mouche des fruits et l'antracnose) ainsi que le taux élevé de rejet en début de campagne à cause de la faible performance des équipes de récolte
- la fluidité du transport a été perturbée en début de campagne avec des contrôles supplémentaires des expéditions entre Bamako et Sikasso.

Les principales recommandations de la Journée de la mangue sont :

- Faire une meilleure valorisation des variétés non exportées (Amélie et autres) et des écarts de tri dans les stations ;
- Réduire le taux de pourcentage des écarts de tri dans les stations (taux de 30% constaté au cours de cette campagne) ;
- Renforcer la synergie entre les Projets et Programmes en vue de prendre en charge certaines activités compte tenu de leurs coûts élevés notamment le renouvellement des certificats, l'acquisition des intrants, etc. ;
- Accélérer le processus de mise en place de la veille commerciale ;
- Accélérer le processus de mise en place de l'interprofession sur la filière mangue ;
- Accélérer le processus de mise en place de l'infrastructure de froid à Sikasso ;
- Renforcer le dispositif de lutte contre la mouche des fruits et l'antracnose ;
- Intégrer les autres initiatives relatives à l'évaluation du potentiel de production (cas de Helvetas) ;
- Mettre en place un comité de suivi en début de la campagne prochaine pour la mise en œuvre des recommandations



Séance d'épluchage par les responsables de la PME Wassulu Kanu à Yanfolila (Photo Helvetas)

Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.